

**PROCES-VERBAL VALANT COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : En exercice 10 Présents 5 Votants 7

Le mardi 24 juin 2025 à 19 heures, le conseil municipal de la commune de Le Noyer, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Philippe GAMEN, maire.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Philippe DURAND est désigné et accepte cette fonction.

Etaient présents : GAMEN Philippe, PETTELOT Dominique, DURAND Philippe, KRIEGK Magali et MAGNIER Roland

Etaient absents : LABORET Valérie, PERRIER Philippe, MANOUSSAKIS Odile

Etaient représentés : DODELIN Sophie par DURAND Philippe, BESSON Françoise par GAMEN Philippe

Date d'envoi et d'affichage de la convocation : 17 juin 2025

Ouverture de séance : 19 heures

Monsieur le Maire constate que le quorum nécessaire pour délibérer n'est pas atteint, et décide de convoquer à une date ultérieure, le conseil municipal pour une deuxième réunion.

Les informations diverses sont néanmoins présentées aux conseillers présents :

1/ Points qui étaient prévus à l'ordre du jour

◆ **Recrutement d'une secrétaire générale de mairie**

Monsieur le maire informe les conseillers présents que 6 candidatures pour le poste de secrétaire général de mairie ont été reçues. Seulement 2 d'entre elles ont été retenues pour un entretien de recrutement, les 4 autres ne satisfaisant pas aux critères requis.

L'unique personne qui a été auditionnée, l'autre s'étant désistée, a une très bonne connaissance du métier puisqu'elle occupe un poste similaire dans une autre commune. Elle sera recrutée en novembre 2025 et exercera les fonctions de secrétaire générale de mairie à mi-temps au Noyer et à mi-temps dans la collectivité où elle travaille actuellement.

◆ **demande de subvention auprès du Parc pour la rénovation des bassins**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers présents que le cabinet d'études Stéphanie JAKUBA a été missionné pour la réalisation d'une étude en vue de la restauration des bassins situés dans les hameaux.

Cette étude a permis de répertorier un total de 32 bassins sur la commune qui nécessiteraient tous des travaux de restauration. Il a été décidé qu'un seul bassin par hameau ferait l'objet de travaux prioritaires, ces derniers étant étalés sur plusieurs années.

Cette année 4 bassins seront retenus en vue de leur restauration : le bassin situé devant la mairie, un bassin situé au Crêt du Haut, un à La Ville ainsi qu'un au Mont pour un montant total estimé à 40 500.00 €HT

Monsieur le Maire précise que Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, dans le cadre de l'appel à projet pour la restauration et mise en valeur du patrimoine vernaculaire est susceptible de

subventionner à hauteur de 5 000€ cette opération à l'aide du Fonds du Patrimoine bâti financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

M. Le maire proposera au prochain conseil municipal de solliciter la Région par l'intermédiaire du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges pour cette aide financière.

2/ Questions diverses

♦ Compétitions sportives traversant la commune

Dominique PETTELOT fait remarquer que régulièrement des courses cyclistes ou autres rassemblements de véhicules traversent la commune sur route ouverte à la circulation, entraînant ainsi des risques importants d'accident avec les usagers de la route et les riverains.

La séance est levée à 20 heures

Compte-rendu affiché le

Le maire,
Philippe GAMEN

La secrétaire de séance,
Philippe DURAND